

**CONVENTION DE PARTENARIAT
POUR UNE NOUVELLE EDITION DE GUIDE VELO ROUTARD :
« GUIDE DU ROUTARD LOIRE A VELO V2 »**

ENTRE LES SOUSSIGNEES :

La Société publique régionale des Pays de la Loire, ci-après dénommée **Solutions&co**, l'agence de développement économique des Pays de la Loire, représentée par Dominique MARIANI, Directeur général, dûment habilité(e) à signer, faisant élection de domicile à : 7 rue du Général de Bollardière 44200 Nantes et dont le numéro SIRET est : 7112B-513 682 591 RCS Nantes

ET

Le Comité Régional du Tourisme Centre - Val de Loire représentée par Marc RICHET , Directeur général, dûment habilité(e) à signer, faisant élection de domicile à : 37 avenue de Paris 45000 ORLEANS .

D'une part,

Ci-après dénommées : « **LES COLLECTIVITES** »

ET

HACHETTE LIVRE, département Hachette Tourisme, société anonyme au capital de 6.260.976 euros, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro B 602 060 147, dont le siège social est situé 58 rue Jean Bleuzen, CS 70007, 92178 VANVES CEDEX, représentée par Madame Sidonie CHOLLET, Directrice de Hachette Tourisme,

Ci-après dénommée : « **HACHETTE LIVRE** »

d'autre part,

ETANT PREALABLEMENT EXPOSÉ QUE :

HACHETTE LIVRE est l'éditeur d'une collection de guides touristiques intitulée "**Guide du Routard**" (**ci-après la « Collection »**). Cette marque faisant l'objet d'un dépôt sous le N° 5445771 auprès de l'INPI en date du 25/10/2006.

HACHETTE LIVRE a proposé aux COLLECTIVITES de faire une nouvelle édition du Guide du Routard La Loire à vélo qui a été publié en 2015 pour la première fois

HACHETTE LIVRE porte à la connaissance des COLLECTIVITES que FRANCE VELO TOURISME participera à cette nouvelle édition.

Le champ d'intervention de FRANCE VELO TOURISME sera précisé en détail dans l'**ANNEXE 1**.

HACHETTE LIVRE a donc proposé aux COLLECTIVITES, qui ont accepté, de réaliser en partenariat une nouvelle édition de l'ouvrage suivant :

"La LOIRE A VELO"

(Ci-après l'« Ouvrage »)

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet de définir les conditions dans lesquelles les COLLECTIVITES seront associées à la nouvelle édition de l'Ouvrage papier, et sa version numérique e-book et plus généralement, les droits et engagements respectifs des parties dans ce cadre.

L'Ouvrage sera enrichi de l'application HACHETTE SCAN de reconnaissance d'images (Android, iOS) qui permet d'accéder instantanément à des contenus destinés à enrichir l'expérience de lecture.

La date prévisionnelle de parution de l'Ouvrage est fixée à **Mai 2021**.

Cette date pourra être modifiée par HACHETTE LIVRE en cas de force majeure, d'indisponibilité d'un membre clé du projet, ou de contrainte logistique ou commerciale lourde.

Cette date sera susceptible d'évoluer en fonction des directives gouvernementales concernant la crise sanitaire du covid-19 et son impact sur les opérateurs touristiques ainsi que sur le secteur de l'édition

Les COLLECTIVITES seront informées de toute modification du planning dans un délai de 5 jours ouvrés

Un planning prévisionnel figure en **ANNEXE 2**.

ARTICLE 2 : SUIVI DU PROJET

Chacune des parties désigne une personne qui assurera le suivi du projet et sera garante du respect des engagements des Partenaires, telles que les validations éditoriales :

- Olga KROKHINOVA pour HACHETTE LIVRE
- **XXXXX** pour La Région Pays de la Loire
- **Xxxxxx** pour La Région Centre Val de Loire

ARTICLE 3 : DUREE DU CONTRAT

Le présent contrat est établi sur une durée de 4 ans à compter la signature de ce contrat. L'engagement de Hachette Livre étant de diffuser l'ouvrage à son catalogue pendant une durée minimum de 3 ans après la réalisation éditoriale du guide dont la durée est estimée à 12 mois.

ARTICLE 4 : OBLIGATIONS DE HACHETTE LIVRE

HACHETTE LIVRE assure seule la direction artistique, la conception, le suivi, la fabrication et l'édition des Ouvrages.

En conséquence, HACHETTE LIVRE reste maître du contenu final des Ouvrages, de leur rédaction et du bon à tirer.

Parallèlement, HACHETTE LIVRE garantit aux COLLECTIVITES une exécution de travail conforme aux normes de la profession et à la charte éditoriale et graphique de ce type de guide.

a. Caractéristiques de l'Ouvrage et Impression

L'Ouvrage version papier comportera les caractéristiques suivantes :

- Façonnage : broché, spirale, avec rabats
- Impression : quadrichromie
- Format : 115 x 192 mm
- Pagination : 224 p
- Prix Public prévisionnel : 15 €TTC
- Nombre d'illustrations : environ 30
- Cartes : environ 60
- Source du fond cartographique et échelle : sauf quelques exceptions : 100 000ème, fonds réalisés par Hachette

Le tirage prévisionnel de ce titre est de 15 000 ex

Cette édition fera l'objet de réimpression en cas de rupture de stock et restera au catalogue de HACHETTE TOURISME au minimum pour la durée de diffusion de 3 ans après la mise en vente du premier tirage de l'ouvrage.

b. Diffusion / Commercialisation / Reporting

L'Ouvrage, qui sera intégré au bon de commande Hachette Tourisme, bénéficiera du système de diffusion multi-réseaux d'HACHETTE LIVRE.

La commercialisation version papier sera assurée à partir de Mai 2021

Les premiers résultats de vente seront communiqués par HACHETTE LIVRE aux COLLECTIVITES à partir de décembre 2021 . Ils seront communiqués chaque année en début d'année afin de connaître les volumes de diffusion de l'année précédente, et en fin de contrat pour avoir les volumes globaux de diffusion.

HACHETTE LIVRE transmettra ses résultats en les détaillant par pays (France, Belgique, Suisse, Canada).

c. Engagement d'associer les COLLECTIVITES à la réalisation de l'Ouvrage

HACHETTE LIVRE s'engage à associer le partenaire à la réalisation de l'Ouvrage, comme suit :

- Réunion de cadrage éditorial afin d'amorcer le projet (modalités à fixer en commun)
- Validation des éléments à modifier (adresses, cartographies itinéraires, descriptifs techniques)

- Transmission d'un jeu d'épreuves et un BAT
- Présence du logo des COLLECTIVITES en 4ème de couverture, dans un format permettant une bonne lisibilité
- Présence de la marque LOIRE A VELO en 1ère de couverture dans le titre
- Transmission par les COLLECTIVITES des liens HACHETTE SCAN à placer à chaque page de l'ouvrage sous un format fichier EXCELL
- Présence de plusieurs pages de publiédactionnels (4 pages intérieures et 1 rabat 2° de couverture) réservées ; **les publicités sur les hôtels, les restaurants et l'alcool étant interdites dans cet ouvrage.**

HACHETTE LIVRE s'engage à respecter toutes les dispositions législatives, réglementaires ou d'usage, applicables à son activité de concepteur et d'éditeur de l'Ouvrage, et à veiller à ce que le contenu de cet Ouvrage ne porte pas atteinte aux droits privatifs ou autres d'une quelconque personne physique ou morale.

HACHETTE LIVRE s'engage à garantir les COLLECTIVITES contre toute réclamation susceptible d'être élevée par une personne physique ou morale, en raison du contenu de l'Ouvrage.

ARTICLE 5 : OBLIGATIONS DES PARTIES

a. Acquisition d'exemplaires de l'Ouvrage par les COLLECTIVITES au moment du 1er tirage

A l'occasion du tirage, les COLLECTIVITES s'engagent à acquérir un minimum de 1 000 (mille) exemplaires de l'Ouvrage en français selon les conditions suivantes sur la base d'un prix public de **15 € TTC**

Prix unitaire pour 1000 (mille) exemplaires avec livraison 1 point : 7,10 €HT

Soit une somme totale de 7 910 €HT à régler à la livraison des ouvrages.

b. Participation aux frais de création et de visibilité de l'Ouvrage par LA COLLECTIVITE

Au titre de la participation aux frais de création et de la visibilité, COLLECTIVITES s'engage à verser à HACHETTE LIVRE une somme de **20 000 € HT (vingt mille euros hors taxes)**

Cette somme comprendra également la version numérique du guide sous format e-book.

50 % de cette somme seront facturés avec une TVA de 5,5 % au titre de l'aide à la création, et 50 % seront facturés avec une TVA de 20 % au titre de la visibilité.

Soit pour pays de la Loire

- 5000 euros HT pour les frais de création, soit 5275 € TTC
- 5000 euros HT pour la visibilité, soit 6000 € TTC

Soit pour centre val de Loire

- 5000 euros HT pour les frais de création, soit 5275 € TTC
- 5000 euros HT pour la visibilité, soit 6000 € TTC

Cette somme sera facturée par HACHETTE LIVRE et réglée par les COLLECTIVITES à réception des factures, dans un délai de 45 jours fin de mois.

Les factures doivent être adressées à :

Pour pays de la Loire

Pour centre val de Loire

L'échéancier est le suivant :

Réédition du guide touristique (20 000 € HT) : 50 % à la signature du contrat et 50% à la parution de l'ouvrage)

NB : la TVA ne s'appliquant pas sur les acomptes, la régularisation de la TVA s'effectuera au moment du solde

En contrepartie de cet engagement financier des collectivités, HACHETTE LIVRE s'engage aux points suivants :

c) Exemplaires gratuits

Les COLLECTIVITES bénéficieront d'une dotation totale gratuite de « 00 (deux Cent) exemplaires à parution du guide et pourront par la suite commander des exemplaires supplémentaires en langue française de l'Ouvrage sur stock, sous réserve de disponibilité, avec une remise de -50% sur le prix public HT, soit un prix de cession de 7,1 € HT.

d) Remise spécifique

HACHETTE LIVRE s'engage à faire bénéficier les partenaires financiers des COLLECTIVITES, les offices de tourisme et les prestataires labellisés Accueil Vélo® d'une remise de **50 % sur le prix public HT du guide sous réserve d'une commande minimum de 35 exemplaires, soit 7,1 €HT/l'ex.**

e) Diffusion version papier

HACHETTE LIVRE s'engage à mettre ce titre au catalogue national HACHETTE TOURISME, pendant une durée minimum de 3 (trois) ans, et à le référencer dans les réseaux des points de vente de guides de voyage en France, Belgique, Suisse et Canada, à savoir : librairies, grandes surfaces culturelles, hypermarchés, Maisons de la Presse, librairies on line et autres réseaux (via les distributeurs vélo et les revendeurs « sports » dans le territoire).

f) Communication

HACHETTE LIVRE s'engage à mettre les moyens nécessaires pour assurer un lancement du guide avec LES COLLECTIVITES.

- Il est d'ores et déjà prévu de faire une communication sur le site du routard.com lors de la parution du guide
- Le projet de lancement à valider par les intervenants est de faire circuler les journalistes grâce au TER de Paris à une destination sur la Loire à préciser et d'y faire une conférence de presse

- En dehors du travail de l'attachée de presse, la participation financière de HACHETTE livre pour ce lancement sera au maximum de 2500 € .

e) Promotion

L'ensemble des points d'action à réaliser en partenariat entre les parties fera l'objet d'un plan validé au mois de janvier 2021.

ARTICLE 6 : ASSISTANCE DES COLLECTIVITES

d) Transmission du logo et des publi-rédactionnels

Les COLLECTIVITES s'engagent à transmettre à HACHETTE LIVRE les fichiers des logos et des pages de publi-rédactionnels (tels que définis à l'article 4), bons pour impression selon les normes techniques fournies par HACHETTE LIVRE, au plus tard 3 (trois) mois avant la date de parution de l'Ouvrage.

Les COLLECTIVITES garantissent, pour l'édition de cet Ouvrage, la paisible jouissance des éléments apportés (logos et publi-rédactionnels) contre tous troubles, revendications ou évictions quelconques. Il s'engage à communiquer à HACHETTE LIVRE tous les crédits nécessaires à l'exploitation desdits éléments.

e) Assistance promotionnelle et technique des COLLECTIVITES

Les COLLECTIVITES s'engagent à assister HACHETTE LIVRE pour la réalisation pratique de l'Ouvrage, en mettant à sa disposition sa documentation pour l'exécution du présent contrat, et en facilitant le travail et le séjour des auteurs et des photographes.

A noter qu'en fonction des besoins et des usages d'HACHETTE LIVRE, les droits d'exploitation seront étudiés au cas par cas par les COLLECTIVITES.

Les frais de séjour et de déplacement des auteurs sont à la charge de HACHETTE LIVRE.

En fonction des usages qui lui seront précisés préalablement par HACHETTE LIVRE et pour lesquels les COLLECTIVITES sont d'accord, cette dernière s'engage à fournir à HACHETTE LIVRE tout document nécessaire à la reproduction du Logo sur les Ouvrages et tout élément nécessaire à la promotion et à la commercialisation des Ouvrages.

ARTICLE 7 : PROPRIETE INTELLECTUELLE

HACHETTE LIVRE a eu l'initiative et est le concepteur et l'éditeur de la Collection et de l'Ouvrage.

A ce titre, HACHETTE LIVRE est seul titulaire et cessionnaire de l'ensemble des droits de propriété intellectuelle afférents à l'Ouvrage, qui lui permettent toutes formes d'exploitation, par l'intermédiaire de tous canaux de diffusion/distribution, et notamment :

- Exploitation Clubs et Vépécistes
- Produits dérivés, fabrications spéciales, digests, extraits, etc.
- Exploitation multimédia
- Exploitation à l'étranger

- etc.

Le copyright de l'Ouvrage sera celui de HACHETTE LIVRE, comme suit :

© HACHETTE LIVRE 2021(Hachette Tourisme).

Il doit accompagner toute reproduction autorisée d'extraits.

ARTICLE 8 : CLAUSE DE RESILIATION

En cas d'inexécution de ses obligations par l'une des parties, la présente convention pourra être résiliée par l'autre partie sans préjudice des dommages et intérêts qui pourraient être réclamés à la partie défaillante.

La résiliation prendra effet 15 (quinze) jours calendaires après la réception d'une mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception, restée infructueuse.

ARTICLE 9 : INTEGRALITE

Les parties conviennent que la présente convention exprime l'intégralité de leurs engagements. Elle remplace et annule tout engagement oral ou écrit antérieur.

ARTICLE 10 : REGLEMENT DES LITIGES

En cas de litige sur l'interprétation ou l'application de la présente convention, les parties s'engagent, préalablement à tout recours contentieux, à tenter de régler leur différend par voie amiable. Si dans le délai d'un mois à compter de la réception par l'une des parties des motifs de contestation aucun accord n'est trouvé, les parties auront la faculté de saisir le tribunal compétent.

Fait à Paris, en deux exemplaires

Le.....

XXXXX

Région Pays de la Loire

XXXXXX

Région Centre Val de Loire

Sidonie Chollet

HACHETTE LIVRE, Hachette Tourisme

ANNEXE 1

CHAMP D'INTERVENTION DE FRANCE VELO TOURISME

FRANCE VELO TOURISME assure pour ce titre pour le compte de HACHETTE LIVRE :

- la relecture des textes et cartes
- la promotion du titre sur leur site internet et réseaux sociaux au moment de la parution.

ANNEXE 2

PLANNING PREVISIONNEL

| Intervenant | Etape | Début | Fin | durée |
|-------------------|--|--------------|-------------|------------|
| | MEV | 05/05/2021 | ? | |
| | Livraison du guide | 23/04/2021 | ? | |
| Edito | Envoi fichiers imprimeur | | 26/02/2021 | |
| Edito | préparation du PDF imprimeur | 22/02/2021 | 25/02/2021 | 5 jours |
| Edito | Intégration des corrections du BAT partenaire | 08/02/2021 | 19/02/2021 | 10 jours |
| Partenaire | Accord (BAT) partenaire | 25/01/2021 | 05/02/2021 | 10 jours |
| Edito/maquettiste | Intégration des corrections du BAT | 18/01/2021 | 22/01/2021 | 5 jours |
| Routard | Accord (BAT) | 11/01/2021 | 15/01/2021 | 5 jours |
| Maquette | Intégration des corrections de lecture lecteur avec A/R | 04/01/2021 | 08/01/2021 | 5 jours |
| Correctrice | Envoi des textes à la correctrice | 21/12/2020 | 31/12/2020 | 6 jours |
| Edito/maquettiste | Intégration des corrections de la lecture MEP avec A/R | 07/12/2020 | 18/12/2020 | 2 semaines |
| Partenaire | Envoi des annonces publicitaires avant <i>Lecture BAT</i> | fin novembre | début decer | ? |
| Partenaire | Planning pub défini avec la liste des annonceurs et leurs emplacements | à définir | | |
| Partenaire | Validation de l'icône intérieur | | à définir | |
| Routard | Lecture MEP des pages montées par le Routard + phoning | 24/11/2020 | 07/12/2020 | 2 semaines |
| Partenaire | Lecture MEP des pages montées par le Partenaire | 03/11/2020 | 23/11/2020 | 3 semaines |
| Maquette | Montage | 12/10/2020 | 02/11/2020 | 15 jours |
| Edito | Laser | 29/09/2020 | 09/10/2020 | 9 jours |
| Correctrice | prépa des textes + calibrage | 15/09/2020 | 28/09/2020 | 10 jours |
| Routard | Réception du manuscrit + prépa carto | 14/09/2020 | | |
| Routard | Voyage auteur | | | |

ANNEXE 3

TDM LAV 4

Base 224 pages (édition actuelle : 192 p.)

Intégrant évolutions de la collection + demandes des partenaires

Coups de cœur

Utile

Hommes, Culture, Environnement (dont focus œnologique)

Itinéraire 1 Cuffy > Briare

0 Avant le km Zéro

1 Cuffy > Marseille-lès-Aubigny

2 Marseille-lès-Aubigny > La Chapelle-Montlinard

3 La Chapelle-Montlinard > Couargues

4 Couargues > Sancerre

5 Sancerre > Boulleret

6 Boulleret > Bonny-sur-Loire

7 Bonny-sur-Loire > Briare [incluant connexion EV 3](#)

Itinéraire 2 Briare > Orléans

Briare (1 DP)

1 Briare > Gien

2 Gien > Sully-sur-Loire

3 Sully-sur-Loire > Germigny-des-Prés

4 Germigny-des-Prés > Jargeau

5 Jargeau > Orléans

Itinéraire 3 Orléans > Blois

Orléans (2DP) soit **+ 1 DP**

1 Orléans > Meung-sur-Loire

2 Meung-sur-Loire > Beaugency

3 Beaugency > Muides-sur-Loire

4 Muides-sur-Loire > Blois par la rive nord

4 bis Muides-sur-Loire > Blois par Chambord

Échappée : de Chambord à Cheverny

Itinéraire 4 Blois > Tours

Blois (2 DP) + **soit 1DP**

1 Blois > Chaumont-sur-Loire

2 Chaumont-sur-Loire > Amboise (direct)

2 bis Chaumont sur Loire > Amboise par Chenonceaux [incluant connexion vers Loches](#)

+ 1 DP Chenonceaux > Bléré > Tours par vallée du Cher

3 Amboise > Montlouis-sur-Loire

4 Montlouis-sur-Loire > Tours [incluant connexion St-Jacques à vélo](#)

Itinéraire 5 Tours > Saumur

Tours (2 DP) + **1 DP**

1 Tours > Villandry

2 Villandry > Rigny-Ussé (direct par la Loire)

2 bis Villandry > Rigny-Ussé par Azay-le-Rideau

3 Rigny-Ussé > Savigny-en-Véron (direct)

3 bis Rigny-Ussé > Savigny-en-Véron par Chinon

4 Savigny-en-Véron > Montsoreau + [liaison Fontevraud-l'Abbaye](#)

5 Montsoreau > Saumur

Itinéraire 6 Saumur > Angers

Saumur (2 DP) + **1 DP**

Échappée Montreuil-Bellay (Vélo Francette) : avec départ boucle saumuroise (mais pas de pages spécifiques, ce parcours sera décrit dans le guide Vélo Francette)

1 Saumur > Gennes

2 Gennes > Saint-Rémy-la-Varenne

3 Saint-Rémy-la-Varenne > La Daguenière [incluant échappée vers Brissac](#)

4 La Daguenière > Angers via Trélazé [4 bis La Daguenière > Angers via Bouchemaine + 1 DP](#)

Itinéraire 7 Angers > Nantes

Angers (2 DP) [+ 1 DP](#)

1 Angers > Bouchemaine > Chalonnes-sur-Loire

2 Chalonnes-sur-Loire > Montjean-sur-Loire

3 Montjean-sur-Loire > Saint-Florent-le-Vieil, [incluant variante vallée du Thou](#)

4 Saint-Florent-le-Vieil > Ancenis

[Sur étapes 3 et 4, description de la variante nord Ingrandes-Ancenis en rive droite](#)

5 Ancenis > Champtoceaux

6 Champtoceaux > Mauves-sur-Loire

7 Mauves-sur-Loire > Nantes [incluant variante en rive gauche par la Divatte](#)

Itinéraire 8 Nantes > Saint-Brevin-les-Pins/Saint-Nazaire

Nantes (2 DP) [+ 1 DP](#)

1 Nantes > le Pellerin

2 Le Pellerin > Frossay (Le Migron)

3 Frossay (Le Migron) > Paimboeuf

4 Paimboeuf > Saint-Brevin-les-Pins

Échappée Saint-Nazaire [+ 2 DP](#)

Récapitulatif des nouvelles pages pour réédition 2021

- Orléans : 1 DP

- Blois : 1 DP

- Tours : 1 DP

- Angers : 1 DP

- Nantes : 1 DP

Soit 10 pages incluant plans de ville

Nouveaux contenus :

- Variante par Cheverny : 1 DP

- Chenonceaux > Bléré > Tours par vallée du Cher : 1 DP

- Échappée Saint-Nazaire : 2 DP

Nota :

- déplacement des infos détaillées sur les vignobles dans les pages culturelles en début de guide afin de gagner de l'espace dans les descriptifs d'étapes,

1 Double Page supplémentaires pour carnets d'adresses avec nouveaux Accueil Vélo (à répartir selon besoin)